



**CANNES  
PAYS DE  
LÉRINS**

Président de l'Agglomération Cannes Lérins  
Maire de Cannes  
Président de l'Association des Maires de France

Cannes, le 31 MARS 2023

**PREFECTURE DES ALPES MARITIMES**  
**Monsieur Bernard GONZALEZ,**  
**Préfet des Alpes Maritimes**  
**CADAM**  
**147 boulevard du Mercantour**  
**BT Mont des Merveilles**  
**06286 Nice Cedex 3**

Réf : 2023D/ 1300

Dossier suivi par : Marie-Agnes Portero / Frédérique Bianquis

Objet : DUP/enquête publique/Theoule sur Mer/ Autorité environnementale

PJ : sans objet

Copie(s)

Monsieur le Préfet,

J'ai lu avec attention votre courrier du 27 janvier 2023 m'informant de la réalisation de travaux permettant la réduction de l'agitation résiduelle du plan d'eau du port communal de Théoule-sur-Mer.

Ces travaux d'allongement de la digue s'inscrivent dans une volonté de sécurisation des manœuvres et de la navigation mais également de l'accostage et de l'amarrage des unités dans le port, notamment de la vedette de sauvetage de la Société Nationale de Sauvetage en Mer. Plus de 60 interventions de sauvetage en mer ont été réalisées par cette vedette en 2021 avec notamment 52 navires assistés et 236 personnes secourues.

Dans le dossier présenté, les impacts environnementaux ont été pris en compte et la solution choisie permet de minimiser la superficie concernée par la dégradation d'herbiers de posidonies à 31 mètres carrés soit 0,06% de la superficie totale de l'herbier localisé entre le port de Théoule et le port de la Rague.

J'ai également bien noté que les méthodes de réalisation sont prévues de manière à ne pas avoir d'effet négatif direct ou indirect sur une emprise plus importante d'herbiers ni sur la qualité des eaux. Ainsi, des mesures d'accompagnement et de suivi seront mises en place pour compenser cette perte et s'assurer du bon maintien de cette espèce.

Les propositions évoquées, à savoir la création ou l'extension de zones de protection réglementaires entre le port de la Rague et la Pointe de l'Aiguille avec l'objectif de protéger 24 200 mètres carrés d'herbier de Posidonie, la mise en place de mesures permettant de diminuer le ragage des sols par des chaînes de balisage ou d'amarrage ainsi que la mise en œuvre de nurseries, me semblent pertinentes et cohérentes au vu de l'enjeu de ce dossier.

Les aménagements seront réalisés de manière à minimiser les impacts sur le Parc Maritime Départemental Estérel Théoule et sont en accord avec l'avis du Conservatoire du littoral.

Au regard de l'ensemble des éléments fournis dans le cadre de cette demande, je vous informe émettre un avis favorable pour la réalisation de ces travaux sur la commune de Théoule-sur-Mer.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,



David LISNARD